



Membre de soutien

- Être membre de soutien à la Coopérative de solidarité des Auteurs de Jeux d'Éditions vous octroie la possibilité d'interagir en tant que conseiller envers les membres travailleurs de la CAJE. Des postes au comité de gestion vous sont accessibles pour diriger les membres lors du processus de conception de prototypes et lors de l'édition de leur jeu. Offrant ainsi les outils les mieux adaptés pour la réussite d'un projet dans ce domaine.
- L'implication que vous offrez est sujette à une compensation qui sera évaluée par le comité provisoire et soumise aux votes lors de l'assemblée des membres. La cotisation annuelle sera également soumise aux votes des membres.
- La souscription d'un membre de soutien inclue les parts de qualifications et permet à plusieurs membres de votre organisation d'avoir les statuts de conseillers ou de mentors au comité de gestion des projets.

En résumé

- | | |
|---|------------------------------------|
| - Rabais de 10 % sur les achats de jeux produits par la CAJE. | Parts de qualifications : 100 \$ |
| - Participation aux droits de votes lors des assemblées. | Cotisation annuelle : 30 \$ |
| - Possibilité d'obtenir une couverture numérique de leurs événements sur le site de la CAJE. | Total : 100 \$ + (30 \$/an) |
| - Possibilité de produire une donation lors de projets de prototypes produits par les membres de la CAJE. | |

La totalité des parts d'un membre devra être déboursée, par l'individu en question, en un seul versement au moment de l'admission comme membre de la CAJE par un dépôt bancaire (via notre courriel) ou en personne (lors d'une rencontre). Détenir des parts de qualifications se résume à un prêt pouvant toutefois être perdu avenant une faillite de la CAJE. De par ce geste, le membre encourage l'organisation et appui concrètement une coopérative de solidarité dont l'objectif est de venir en aide aux auteurs et aux artisans du domaine des jeux de sociétés tout en valorisant le talent québécois.